



RAPPORT D'ACTIVITÉ
2018



L'accréditation et le Cofrac



3689

entités accréditées cumulées au 31/12 dont **73** à l'étranger



3514

évaluations menées au total



180

collaborateurs



+1800

évaluateurs et experts techniques



+90

pays reconnaissant l'accréditation française



Nos engagements

Indépendance vis-à-vis de toute démarche commerciale

Impartialité des décisions, l'ensemble des parties prenantes de l'accréditation étant représentées au sein de nos instances décisionnelles

Transparence des méthodes et des processus, accessibles à tous sur notre site

Confidentialité des collaborateurs, des évaluateurs et experts techniques ainsi que des membres d'instances



Démarche volontaire ou réglementaire, l'accréditation consiste à évaluer et reconnaître la compétence technique ainsi que l'impartialité des organismes d'évaluation de la conformité, qui vérifient que des produits, services, systèmes, installations et personnels répondent à des exigences spécifiées.

Elle s'adresse aux laboratoires d'essais et d'étalonnages, aux organismes de vérification, aux organisateurs de comparaisons interlaboratoires et producteurs de matériaux de référence, aux laboratoires de biologie médicale, et aux organismes d'inspection, de certification ou de qualification. En contribuant à l'amélioration continue des contrôles ainsi que de la qualité des produits et des services mis sur le marché, l'accréditation renforce la confiance tout en constituant un atout différenciateur pour les entités qui y ont recours.

Organisme à but non lucratif créée en 1994, le Comité français d'accréditation – Cofrac – est l'instance nationale d'accréditation, véritable reconnaissance de l'accréditation comme activité de puissance publique et d'intérêt général. Dans un souci d'indépendance, tous les intérêts qui y sont liés sont représentés au sein des instances de décision.

Grâce à l'expertise de plus de 180 collaborateurs et d'un réseau de plus de 1 800 évaluateurs et experts techniques, le Cofrac poursuit son développement et renforce en permanence ses équipes pour assurer un meilleur service à ses clients. Organisé autour de quatre sections – Certifications, Inspection, Laboratoires et Santé Humaine – le Cofrac fait face à une croissance continue des demandes d'accréditation.



Sommaire

Le mot du Président	p.4
Conseil d'administration du Cofrac	p.5
Le mot du Directeur Général	p.6
Faits marquants de nos activités et développements	p.8
Les évaluateurs du Cofrac	p.13
Membres de l'association	p.14
Comités de section	p.16
Résultats financiers	p.18



Le mot du Président

Des résultats solides

L'accréditation est restée une activité soutenue en 2018. Après une année 2017 qui a connu une forme de stabilité, notre chiffre d'affaires est reparti à la hausse avec une croissance de 7 % en 2018. Le résultat net reste stable à 2,8 % des produits. Dans le même temps, il est intéressant de constater que le nombre d'entités accréditées s'est légèrement érodé, traduisant en cela le regroupement d'organismes dans certains secteurs d'activité.

Les résultats solides enregistrés permettent au Cofrac d'envisager l'avenir avec sérénité et de poursuivre sa politique d'investissement pour moderniser son système d'information et l'offre de services de nos accrédités.

Une année marquée par de nombreuses concrétisations

2018 restera comme une année particulièrement marquante avec la concrétisation de plusieurs développements informatiques importants, qu'il s'agisse de la mise en production d'e-folio pour saisir en ligne les rapports d'évaluation, de FLEXI+ pour une gestion directe de leurs portées flexibles par nos accrédités ou du déploiement du nouveau site institutionnel avec, pour la première fois, un volet marque employeur.

Tous ces développements s'inscrivent dans la continuité des résultats de l'enquête de satisfaction réalisée auprès de nos clients : ils visent à améliorer l'efficacité et la qualité du service que nous leur rendons et à accroître la visibilité de l'accréditation. Avoir été en mesure de les déployer dans les délais impartis n'était pas gagné d'avance. Cela n'a été possible que grâce à l'implication des équipes au quotidien et cette réussite donne d'autant plus confiance dans les réalisations à venir.

De nouveaux défis à relever

Mais ces déploiements ne constituent pas un aboutissement en soi. Le Cofrac s'est engagé dans un projet de numérisation afin de refondre l'ensemble de son système d'information et de proposer de nouvelles fonctionnalités à forte valeur ajoutée. Si 2018 a constitué une première étape essentielle pour étudier la faisabilité de ce projet et mettre en place une organisation dédiée, 2019 verra l'apparition de nouveaux espaces pour les organismes accrédités, les candidats à la fonction d'évaluateur et les collaborateurs du Cofrac.

L'année 2018 a également été marquée par le départ de Bernard Doroszczuk vers l'Autorité de Sécurité Nucléaire. Son successeur aura pour mission de poursuivre le travail de modernisation engagé depuis plusieurs années et de mettre en musique les orientations stratégiques pour la période 2019 - 2023.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des équipes pour le travail réalisé et leur implication au quotidien. Et plus que jamais, je compte sur leur engagement, leur compétence et leur enthousiasme pour faire des projets en cours et à venir de nouvelles réussites.



Joël KARECKI

Président du Cofrac



Conseil d'administration du Cofrac

Président	Joël KARECKI
Vice-président	Jacques LEVET
Trésorier	Stéphane TORREZ

Organismes accrédités

Gilles BERNARDEAU	RESEAU CTI
Laurent CROGUENNEC	FEDERATION HEXAGONE
François GRÉMY	COPREC
Thomas GRENON	LNE
Franck LEBEUGLE	AFNOR CERTIFICATION
Stéphane TORREZ	EUROLAB
Raymond ZINS	LABAC

Groupements professionnels d'entités recourant à l'accréditation

Kathia BARRO	FHF
Laurent CACHEUX	CNA (Conseil National des Achats)
Jacques LEVET	FIEEC
Jacques MAUGE	CCFA
Cédric PAULIN	CPME
Jean-Michel POULIER	GIFAS

Représentants d'intérêts publics

Viviane APIED	Ministère en charge de l'Environnement
Jacques BESLIN	ALLDC (Association Léo Lagrange pour la Défense des Consommateurs)
Jacky BONNEMAINS	Association Robin des Bois
Eric CUZIAT	DGCCRF
Michel GUILLOU	Ministère en charge de l'Agriculture
Céline PERRUCHON	Ministère en charge de la Santé
Nicolas REVENU	CNAFC (Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques)

Personnalité qualifiée

Joël KARECKI

Commissaire du gouvernement

Rémi STÉFANINI DGE - SQUALPI

Membres à titre consultatif

Maguelonne CHAMBON	LNE - Métrologie Scientifique
Sylvie DONNE	Contrôleure Générale Economique et Financier
Isabelle RIMBERT	AFNOR - Normalisation



Le mot du Directeur Général

Bernard Doroszczuk ayant quitté ses fonctions de Directeur Général le 14 novembre 2018, son successeur, Dominique Gombert, dresse le bilan d'une année particulièrement riche pour les équipes du Cofrac, année qui restera marquée par la concrétisation de plusieurs projets d'envergure.

Activité

Le Cofrac comptait 3689 entités accréditées au 31 décembre 2018 contre 3761 un an plus tôt. Cela représente une légère diminution de 1,9 %. Les activités du Cofrac en matière de Bonnes Pratiques d'Expérimentation (BPE) ou de Bonnes Pratiques de Laboratoire (BPL) accusent, quant à elles, une baisse voisine de 1 % avec 157 dossiers gérés fin 2018.

Dans le même temps, le chiffre d'affaires s'est accru de 7 % et dépasse pour la première fois les 34 millions d'euros, l'activité de la section Santé Humaine excédant pour la première fois celle de la section Laboratoires.

La légère érosion du nombre total d'entités accréditées se fait essentiellement ressentir au sein des deux sections Inspection et Santé Humaine. Elle résulte principalement de regroupements d'organismes dans le domaine de la métrologie légale mais aussi de laboratoires de biologie médicale.

Si le nombre d'entités accréditées est pratiquement resté stable en section Laboratoires, celui-ci a augmenté de façon significative en section Certifications. Après l'augmentation de près de 3 % de 2017, celle-ci a ainsi enregistré une nouvelle hausse de près de 8 % en 2018 du nombre d'organismes certificateurs accrédités. La mise en place de nouvelles réglementations au niveau national ou européen (label ISR ou systèmes de management anticorruption ISO 37001 par exemple) constitue indéniablement un soutien à la demande d'accréditations auprès de cette section.

Suite à l'analyse des résultats de l'enquête réalisée en 2017 auprès de ses clients, le Cofrac a mis en place plusieurs actions afin de mieux répondre à leurs attentes, qu'il s'agisse de communications sur les bénéfices de l'accréditation ou de la mise en ligne de formulaires de demande simplifiés faciles à appréhender par les non-initiés.

Comment ne pas non plus évoquer le travail largement commencé en 2018 de mise en conformité du système de management du Cofrac avec les exigences de la nouvelle version de la norme NF EN ISO/IEC 17011 ? Avec l'accent mis sur la prise en compte des risques sur l'impartialité, la compétence du personnel et la préparation de l'évaluation, le Cofrac se prépare activement à l'évaluation que réalisera European co-operation for Accreditation (EA) en 2020. A cette occasion, nous candidaterons également pour devenir signataire du futur accord de reconnaissance multilatéral concernant l'accréditation des producteurs de matériaux de référence.

Développement des systèmes d'information et de la numérisation

2018 a été marquée par la concrétisation de plusieurs développements informatiques d'envergure.

Lancée en août, l'application e-folio permettant la saisie en ligne des rapports d'évaluation a été progressivement déployée au sein des sections Inspection et Santé Humaine. Depuis novembre 2018, toutes les évaluations de ces deux sections sont réalisées dans e-folio. C'est également à cette même-période que le déploiement a été initié en section Laboratoires. e-folio sera par la suite étendue à l'ensemble des sections et référentiels d'accréditation. L'accompagnement des équipes, des évaluateurs et des organismes accrédités pour le déploiement de cette application a été une belle réussite et récompense l'implication de toutes celles et tous ceux qui y ont participé.

Permettant aux organismes accrédités de mettre à jour directement leur portée détaillée et de la publier sur cofrac.fr, l'application FLEXI+ a été déployée début juillet. Après le succès de la phase pilote réservée à quelques organismes, cette option est désormais proposée à l'ensemble des laboratoires accrédités en portée flexible lors de la préparation de leurs évaluations. Cette application sera par la suite étendue aux sections Certifications et Santé Humaine.



Dominique GOMBERT

Directeur Général du Cofrac



+ 7 %

de chiffre d'affaires



2

développements informatiques
d'envergure :
e-folio et FLEXI +



Dans la continuité des travaux réalisés sur la « marque employeur », deux nouveaux sites internet recrutement.cofrac.fr et experience-evaluateur.cofrac.fr ont été mis en ligne en mai pour attirer de nouveaux talents et renforcer le panel d'évaluateurs techniques.

Une première version de notre nouveau site institutionnel a, quant à elle, été déployée fin août. Ce site a coexisté avec cofrac.fr jusqu'à la fin 2018, le temps de recueillir les avis des internautes et d'améliorer l'expérience utilisateur avant la mise en ligne de la version définitive. Voulu plus didactique et intuitif, ce nouveau site constitue une étape dans le cadre de l'amélioration de la relation client.

Enfin, l'année écoulée a également permis de poursuivre les travaux relatifs à la numérisation du Cofrac. Une étude de faisabilité a été réalisée afin de valider les choix techniques et l'organisation envisagée en interne dans le cadre des développements. La feuille de route numérique a été élaborée en attendant sa validation par le Conseil d'administration début 2019. Elle s'inscrit dans le cadre des nouvelles orientations stratégiques établies pour la période 2019-2023.

Actions de communication et événements

Le Cofrac est intervenu lors de la conférence Certif'2018 organisée au mois de mai à Paris et consacrée aux technologies clés des industries électro-technologiques dans les 10 ans à venir. A cette occasion, il est revenu sur les apports d'une certification accréditée dans le domaine du numérique.

Début juillet, le deuxième forum Accréditation et Inspection a réuni près de 130 participants. La qualité des informations transmises et des échanges a été particulièrement saluée.

Organisé sous le haut patronage de la Ministre des Solidarités et de la Santé, le premier forum Accréditation et Santé Humaine s'est tenu début novembre, en présence de nombreux invités institutionnels et académiques, parmi lesquels le Directeur Général de la Santé. Les thématiques abordées ont rencontré un vif intérêt de la part des quelque 500 participants à cette journée.

Le Cofrac a également participé au salon des maires et des collectivités locales en novembre. Les supports élaborés dans ce cadre sur des thématiques grand public sont disponibles sur cofrac.fr.

2018 a également été l'occasion de renforcer la promotion de l'accréditation sur une base volontaire, que ce soit au travers d'interviews d'organismes accrédités dans le magazine Compétences, de publications sur les réseaux sociaux comme LinkedIn ou Twitter, de la participation à des événements organisés par des tiers ou encore par le biais de remises de diplômes d'accréditation.

International

Sur le plan international, le Cofrac a activement participé aux travaux de rédaction de la nouvelle norme d'accréditation ISO/IEC 17029 Evaluation de la conformité – Exigences et principes généraux pour les organismes de validation et de vérification dont la parution est prévue en septembre 2019. Il s'est également fortement impliqué dans la révision des normes ISO de la série 14064 et de la norme ISO 14065 Vérification et validation dans le domaine environnemental afin d'assurer notamment la compatibilité de cette dernière avec la future ISO/IEC 17029.

Fin janvier, le Cofrac a accueilli une cinquantaine de pairs étrangers lors de deux sessions d'un workshop organisé par le Laboratory Committee d'EA. Ce workshop visait à échanger sur la nouvelle version de la norme NF EN ISO/IEC 17025:2017 et à faciliter la mise en place des formations évaluateurs par chaque organisme d'accréditation.

Le Cofrac a également organisé le Communications and Publications Committee d'EA en septembre, qui a réuni une trentaine de ses homologues à Paris.

Enfin, il a participé aux évaluations par les pairs organisées par EA auprès de plusieurs de ses homologues.



2

nouveaux sites de recrutement



1

nouveau site institutionnel



~130

participants au 2^{ème} forum
Accréditation et Inspection

~500

participants au 1^{er} forum
Accréditation et Santé Humaine

~80

paires étrangers accueillis à Paris,
50 pour le workshop organisé
par le Laboratory Committee,
30 pour la réunion du
Communications and
Publications Committee d'EA



Laboratoires



1901

entités accréditées cumulées au 31/12 dont **66** à l'étranger

499 pour le Pôle Biologie-Agroalimentaire

414 pour le Pôle Chimie-Environnement

544 pour le Pôle Physique-Mécanique

444 pour le Pôle Bâtiment-Electricité



42

accréditations initiales



559

extensions d'accréditation



1369

évaluations menées



157

dossiers BPE/BPL



Faits marquants

Pour la section Laboratoires, l'année a été particulièrement marquée par le déploiement du plan de transition vers la norme NF EN ISO/IEC 17025:2017, qui comprend notamment :

- la création de documents tels que le LAB INF 86, à usage des laboratoires et des évaluateurs, qui présente un comparatif entre les exigences issues de la version 2005 et celles de la version 2017,
- la refonte du document LAB REF 02 « Exigences pour l'accréditation des laboratoires selon la norme NF EN ISO/IEC 17025:2017 »,
- une étude d'impact sur l'ensemble des documents de la section et le lancement des mises à jour,
- la formation et la qualification de 160 évaluateurs qualitatifs et 700 évaluateurs techniques sur le nouveau référentiel. Une opération qui a nécessité un important travail de préparation et a permis pour la première fois de qualifier des évaluateurs techniques par le biais d'une formation en e-learning.

Pour accompagner les laboratoires, une note de transition leur a été transmise et de nombreux articles ont été consacrés à ce sujet dans les supports de communication du Cofrac (site internet, magazine Compétences).

Les premières évaluations de transition ont débuté en octobre 2018.

En mars 2018, le Conseil d'administration a nommé le Président du Comité de section Laboratoires, sur proposition de ce même comité.

2018 a également vu l'aboutissement du projet FLEXI+, dont la section Laboratoires assure le pilotage. Dès le mois de juillet, des laboratoires volontaires ont pu utiliser en conditions réelles la nouvelle application pour gérer leur portée détaillée (dans le cadre de l'accréditation flexible FLEX2 et/ou FLEX3) et la publier sur le site internet du Cofrac.



Laboratoires



Pôle Biologie – Agroalimentaire

Le Pôle a finalisé le plan de transition du Guide ISO 34 à la nouvelle norme NF EN ISO 17034 concernant les producteurs de matériaux de référence : publication des documents de référence associés, formation des évaluateurs, mise à jour de leur qualification, réalisation des premières évaluations. Il a également finalisé la rédaction du guide technique LAB GTA 59 sur les analyses microbiologiques des produits et environnements agro-alimentaires, et travaillé sur le LAB GTA 19 relatif à la microbiologie appliquée à la chimie fine et produits cosmétiques, d'hygiène et de santé.



Pôle Bâtiment – Electricité

Le Pôle a finalisé la révision du guide technique d'accréditation LAB GTA 07, sur la traçabilité du mesurage dans le domaine des essais de compatibilité électromagnétique, radiofréquence et mesures de champs électromagnétiques sur site. Il a révisé le schéma réglementaire d'accréditation concernant les organismes procédant aux mesurages des niveaux d'empoussièrément de fibres d'amiante au poste de travail, en collaboration avec la Direction Générale du Travail. Le Pôle a également revu le LAB GTA 10 relatif à la métrologie des grandeurs électriques, magnétiques et temporelles, et le document LAB INF 26 concernant la nomenclature associée.



Pôle Chimie – Environnement

Le Pôle a délivré les premières accréditations à des laboratoires dans le domaine des analyses microbiologiques des boues et a procédé à l'instruction des premières demandes d'accréditation dans le domaine des échantillonnages des poissons à l'électricité, dans le cadre des réseaux de suivi des peuplements de poissons. Il a également révisé le document LAB REF 27, sur les exigences spécifiques pour l'accréditation des organismes procédant aux contrôles des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail, et publié le LAB GTA 41 pour les analyses biologiques des milieux aquatiques.



Pôle Physique – Mécanique

Le Pôle a délivré une première accréditation à un laboratoire réalisant des essais sur des cercueils, selon l'arrêté du 20 décembre 2018 qui définit les modalités de vérification. Il a également initié des travaux sur les conditions d'accréditation des organismes en charge de la surveillance individuelle de l'exposition des travailleurs aux rayonnements ionisants, en collaboration avec la Direction Générale du Travail, et sur l'accréditation des organismes procédant à des essais sur des équipements sous pression nucléaires, en lien avec l'Autorité de Sûreté Nucléaire.



Développements

- Étalonnage de mesureurs de DAS (Débit d'Absorption Spécifique : énergie émise par les appareils mobiles et absorbée par les tissus humains).
- Échantillonnage des poissons à l'électricité dans le cadre des réseaux de suivi des peuplements de poissons.
- Analyses microbiologiques des boues.
- Accréditation à des fins de notification des laboratoires concernés par le Règlement Produits de la Construction (UE) 305/2011.



International

Organisation de la formation « Train-The-Trainer Workshop on ISO/IEC 17025:2017 » du Laboratory Committee d'European Co-operation for Accreditation (EA) dans les locaux du Cofrac à Paris, du 23 au 26 janvier 2018. Accueil d'une cinquantaine de pairs étrangers lors de deux sessions destinées à échanger sur la nouvelle version de la norme NF EN ISO/IEC 17025 et à faciliter la mise en place des formations évaluateurs par chaque organisme d'accréditation.

Préparation en vue de l'extension de l'accord de reconnaissance mutuelle européen* aux producteurs de matériaux de référence sur la base du référentiel NF EN ISO 17034. L'extension est prévue en 2020 lors de l'audit d'EA.

* Multilateral Agreement, MLA, dont le Cofrac est signataire.



Santé Humaine



849

entités accréditées cumulées au 31/12

dont **823** selon la norme NF EN ISO 15189

incluant **293** établissements hospitaliers

représentant **4137** sites



18

accréditations initiales



296

extensions d'accréditation



836

évaluations menées



799

LBM accrédités



Travaux

- Accréditation des LBM faisant partie d'un Groupement Hospitalier de Territoire (GHT), et plus généralement la mise en commun de moyens entre LBM.
- Révision et publication du guide technique d'accréditation en biologie médicale.
- Création d'un document d'exigences spécifiques pour l'évaluation des LBM intervenant dans la surveillance individuelle de l'exposition des travailleurs aux rayonnements ionisants.
- Accréditation en microbiologie, en génétique ainsi que pour des examens faisant appel aux technologies de séquençage nouvelle génération (NGS).
- Développement d'un schéma d'accréditation en imagerie médicale dans un cadre volontaire.



International

La section est active au niveau européen et participe au groupe de travail Healthcare d'European co-operation for Accreditation (EA). Elle s'est engagée aux côtés de l'Afnor pour participer aux travaux de révision de la norme ISO 15189.



Faits marquants

Après le passage de la première échéance réglementaire du 31 décembre 2017, l'année 2018 a été marquée par la reprise progressive par les laboratoires de biologie médicale (LBM) de la dynamique d'extension de leur portée d'accréditation, en vue de couvrir au plus tard le 1^{er} novembre 2020 la totalité de leur activité.

Dans ce cadre, les échanges avec les professionnels ont été multipliés afin de promouvoir une démarche progressive et optimisée des dépôts des demandes d'extension.

Les regroupements de LBM se sont poursuivis, ce qui s'est traduit par un nombre moins important d'évaluations réalisées mais sur un périmètre plus important (sites et sous-familles).

Parallèlement, l'accréditation s'est développée pour les examens de biologie médicale délocalisés (EBMD, avec 31 LBM accrédités), et pour les examens d'anatomie et de cytologie pathologiques (ACP, avec 27 structures accréditées).

La section a poursuivi ses actions d'optimisation des processus, avec notamment : la redéfinition des portées d'accréditation pour une meilleure visibilité des compétences engagées et une simplification des demandes d'accréditation, le recours non systématique à une expertise documentaire préalable pour alléger le processus d'extension, ou encore la simplification du dossier de demande d'accréditation.

Le processus d'accréditation pour les EBMD et pour les tests unitaires simples a également été revu pour optimiser les modalités d'évaluation, tout comme le processus de décision dans le cadre des procédures dites « simplifiées » et par rapporteurs, dont l'objectif a été à la fois de décharger les membres de la Commission d'Accréditation et de raccourcir les délais.

Sur certaines activités, pour pallier le manque de biologistes médicaux évaluateurs, le recours à des experts intervenant à distance a été envisagé en complément de l'évaluation sur site. Une opération pilote a été réalisée pour l'accréditation d'examen spécialisés.

Le premier forum Accréditation et Santé Humaine s'est tenu le 6 novembre, en présence de nombreux invités institutionnels et académiques, dont le Directeur Général de la Santé. Parmi les 500 participants, 85 % des personnes ayant répondu à l'enquête de satisfaction se sont déclarées satisfaites ou très satisfaites de la journée.



Inspection



762

entités accréditées cumulées au 31/12 dont **2** à l'étranger



26

accréditations initiales



114

extensions d'accréditation



728

évaluations menées



Développements

- Repérage et évaluation de l'état de conservation de l'amiante dans les navires.
- Inventaire des matières dangereuses dans les navires.
- Contrôle externe du système de gestion de la sécurité ferroviaire sur certaines voies supportant du transport de marchandises.
- Contrôle des déclarations de mise sur le marché des contributeurs d'éco-organismes dans certaines filières à responsabilité élargie des producteurs.
- Evaluation des prestataires de détection et de réponse aux incidents de sécurité intervenant dans le domaine de la sécurité de l'information (ANSSI).
- Vérification de fonctionnement des dispositifs de protection haute tension.
- Inspection en usine du système de production relatif au traitement de métaux.
- Contrôle de production sur site et avant expédition de produits de consommation textiles.



International

Participation aux travaux de l'Inspection Committee d'European co-operation for Accreditation (EA) et d'International Laboratory Accreditation Cooperation (ILAC), dont la rédaction du guide ILAC G28, relatif à la présentation des portées d'accréditation des organismes d'inspection, et la révision du document ILAC P15 relatif à l'application de la norme ISO/IEC 17020.

Participation à trois audits d'organismes d'accréditation, deux organisés par EA et un par ILAC.



Faits marquants

La section Inspection connaît depuis 2017 une décroissance en termes de nombre d'organismes accrédités. Ce nombre de retraits volontaires s'explique par le regroupement d'organismes dans le domaine de la métrologie légale. Un phénomène toujours en progression car le nombre d'entités juridiques accréditées pour la vérification d'instruments de mesure réglementés n'a cessé de diminuer ces dernières années, passant de 269 au 1^{er} janvier 2016 à 198 fin 2018. En revanche, le nombre de membres au sein des organismes organisés en réseaux dans le domaine de la métrologie légale ne cesse de croître, d'où l'augmentation du nombre d'extensions d'accréditation.

2018 a été marquée par la réussite du transfert complet de l'activité de métrologie légale de la section Laboratoires vers la section Inspection après une période de transition de trois ans. 99,5 % des organismes accrédités dans ce domaine le sont désormais selon la norme NF EN ISO/IEC 17020:2012.

La section a également préparé la mise en application au 1^{er} janvier 2019 d'un nouveau règlement d'accréditation INS REF 05 applicable pour toutes les activités de la section. Ce document fait suite à l'aboutissement des travaux d'harmonisation et de révision des règles pour le calcul des durées et le dimensionnement des évaluations.

Afin d'assurer une meilleure lisibilité et un traitement plus équitable des organismes en fonction de leur activité, y compris en métrologie légale, la formule de calcul de la redevance a également été révisée. Cette modification a débouché sur la publication d'un document tarifaire unique INS REF 07.

Parmi les autres travaux, la section a mis en ligne en novembre 2018 des formulaires simplifiés de demande d'accréditation et a révisé les circuits d'examen des rapports d'évaluation afin de gagner en rapidité mais aussi de rendre les décisions dans des délais plus courts.

Le deuxième forum Accréditation et Inspection s'est tenu le 3 juillet 2018 et a recueilli un taux de satisfaction très élevé de la part des participants. Les nouvelles règles pour le dimensionnement des évaluations ont été présentées à cette occasion.



Certifications



177

entités accréditées cumulées au 31/12 dont **5** à l'étranger



15

accréditations initiales



63

extensions d'accréditation



581

évaluations menées

Développements



- Certification de systèmes de management de la santé et sécurité au travail selon l'ISO 45001.
- Certification de produits éligibles au label environnemental.
- Certification des prestations des hébergeurs de données de santé (ASIP).
- Certification selon des chartes d'élevage de volailles de chair (association interprofessionnelle).
- Certification des prestataires de services en nuage (ANSSI).

Coopérations :

A l'international



Forte implication de la section dans les travaux de rédaction ou de révision de documents d'exigences publiés par l'International Accreditation Forum (IAF), avec l'objectif constant de garantir leur applicabilité et leur faisabilité.

Participation aux activités de normalisation, notamment pour la création de la norme ISO/IEC 17029, principes généraux et exigences pour les organismes réalisant des activités de vérification et validation, et la révision des normes ISO 14064 (vérification et validation dans le domaine des gaz à effet de serre) et ISO 14065 (vérification et validation dans le domaine environnemental).

Intervention au sein du groupe de travail européen sur la protection des données et collaboration avec la Commission européenne sur le règlement agriculture biologique.

Participation à la réunion annuelle avec les prescripteurs de la grande distribution pour la sécurité alimentaire.

Participation active aux réunions biennuelles du Certification Committee d'European Cooperation for Accreditation (EA) et aux réunions biennuelles d'IAF.

Au niveau national



Coopération avec les pouvoirs publics et prescripteurs : la Direction Générale du Travail pour un suivi précis des dispositifs existants et pour la mise en place de nouveaux schémas concernant la santé et la sécurité au travail ou la radioprotection ; avec la Cnamts (révision du dispositif CACES®) ; avec le GIFAS, pour le maintien de l'accréditation dans le domaine de l'aérospatial et la prise en compte des demandes des industriels ; avec la DHUP (Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages) pour la révision du dispositif de certification des opérateurs de diagnostic immobiliers ; et avec le CNAPS (Conseil National des Activités Privées de Sécurité) pour l'extension du domaine de la certification des formations des agents armés de sécurité privée.



Faits marquants

La croissance d'activité de la section s'est poursuivie en 2018, avec une progression de 9 % du nombre d'entités accréditées, dont 50 % selon l'ISO/IEC 17065, en certification de produits, services et processus.

La section a été fortement sollicitée pour étudier les possibilités de développement de dispositifs d'accréditation encadrant de nouvelles activités de certification dans des domaines très variés. Les chiffres de l'année 2018 confirment ainsi que la mise en place de nouvelles réglementations, au niveau national ou européen, constitue un facteur de croissance pour l'activité d'accréditation mais également pour les organismes certificateurs.

La fin de la période de transition de la certification selon l'ISO 9001/14001 version 2015 au 15 septembre 2018 a fait l'objet d'un suivi rapproché. Les chiffres à la fin de la période ont montré un très bon taux de conversion s'élevant à 93 %.

Suite à l'enquête client menée en 2017, la section a fait évoluer les modalités d'examen des demandes d'accréditation initiales ou d'extension en fonction du contexte de la demande.

Sur l'année 2018, elle a qualifié trois évaluateurs qualitatifs, quinze évaluateurs techniques et quatre experts, en particulier pour faire face à l'augmentation des demandes d'accréditation en matière de certification de produits et services et des systèmes de management, au regard notamment du développement de nouveaux dispositifs (formation professionnelle ou ISO 45001 pour la santé et la sécurité au travail).

La section a été audité par le prescripteur national aérospatial (GIFAS) dans le cadre de la surveillance annuelle qu'il réalise. Le résultat de cet audit a été très positif.

Elle a également reçu début 2018 une équipe de collègues européens pour l'évaluation du dispositif EMAS (système de management et d'audit environnemental), dans le cadre de la coopération des organismes d'accréditation dans ce domaine FALB (Forum of Accreditation and Licensing Bodies). Aucun écart n'a été détecté.



Les évaluateurs du Cofrac



+ 1800

évaluateurs et experts techniques



Qualifications initiales

42

évaluateurs qualitatifs (44 en 2017)

138

évaluateurs techniques (138 en 2017)



Renouvellements de qualification

86

évaluateurs qualitatifs (97 en 2017)

182

évaluateurs techniques (196 en 2017)



Extensions de qualification

5

évaluateurs qualitatifs (8 en 2017)

85

évaluateurs techniques (107 en 2017)



Supervisions

92

évaluateurs qualitatifs (87 en 2017)

Les efforts de recrutement de nouveaux évaluateurs se sont poursuivis en 2018 pour répondre notamment aux besoins en ressources liés à la mise en place de nouveaux dispositifs d'accréditation : formation professionnelle, santé et sécurité au travail avec l'ISO 45001, contrôle externe du système de gestion de la sécurité ferroviaire sur certaines voies supportant du transport de marchandises, ou encore suivi des peuplements de poissons dans les cours d'eau.

En santé humaine les actions d'information et de communication pour inciter les biologistes médicaux à devenir évaluateurs techniques ont été menées conjointement avec la DGS, la DGOS ainsi qu'avec les syndicats libéraux, les sociétés scientifiques et les fédérations lors notamment de conférences de directeurs généraux de CH/CHU et de présidents de Commissions médicales d'établissement de CH/CHU ou directement auprès des grands groupes. Même si ce n'est pas propre au Cofrac, le recrutement de nouveaux évaluateurs techniques reste difficile.

En 2018, le Cofrac a développé, pour la première fois, un module de formation à distance afin de qualifier sur la version 2017 de la norme NF EN ISO/IEC 17025 les quelque 700 évaluateurs techniques concernés. Parallèlement, tous les évaluateurs qualitatifs déjà qualifiés sur la version 2005 de la norme ont été formés sur la nouvelle version lors de sessions organisées en présentiel.

En santé humaine, un module, également en e-learning, a été déployé pour sensibiliser les évaluateurs techniques aux écarts annulés suite aux évaluations.

Des réunions d'harmonisation se sont également tenues dans de nombreux domaines, qu'il s'agisse de la santé humaine pour l'ensemble des évaluateurs qualifiés, ou d'autres domaines liés aux activités de certification, d'inspection ou de laboratoires.



Membres de l'association

Membres actifs

Organismes accrédités ou leurs groupements

01 CONTROLE
 AB CERTIFICATION
 ACDEF
 ACEP
 ACRITEC
 AFNOR CERTIFICATION
 ALLIANCE CONTROLE VERIFICATION
 ANSES
 ANSM
 APAVE
 APHM LBM - POLE BIOLOGIE MEDICALE
 APIC CONSULT
 APROLAB
 AR'CONTROL
 ASAC
 ASEFA
 ASQUAL
 AUTO FORMATION QUALITE
 BC-BTP
 BC-LAB
 BIOPATH LABORATOIRES
 BIZLINE SAS
 BUREAU ALPES CONTROLES
 BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE
 BUREAU VERITAS EXPLOITATION
 BUREAU VERITAS LABORATOIRES
 BUREAU VERITAS SERVICES SAS
 CABINET FONTAN
 Cabinet KUPIEC & DEBERGH
 CEFRI
 CENTRE DE PATHOLOGIE EMILE GALLE
 CENTRE HOSP MEM. France/Etats-Unis
 CENTRE HOSPITALIER DE BETHUNE
 CERIB
 CERQUAL SAS
 CETIAT
 CETIM
 CETIM CTDEC
 CHU DIJON BOURGOGNE
 CNPP CERT
 COFREND
 CONFARMA FRANCE SAS
 CONTROL UNION INSPECTIONS FRANCE
 COPREC
 CREPIM
 CRITT MDTS

CSTB
 CTC
 CTIF
 DEKRA CERTIFICATION SAS
 DEKRA INDUSTRIAL SAS
 DNV GL - BUSINESS ASSURANCE FRANCE
 DTSB-SFJF
 ECOCERT SA
 ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG
 EUROLAB France
 EUROVENT CERTITA CERTIFICATION
 EXALAB
 FCBA
 FEDERATION HEXAGONE
 GDS FRANCE
 GEN BIO
 GIE ICV - VVS
 GINGER CEBTP
 GLOBAL CERTIFICATION
 GNIS SOC
 GRETCO INSPECTION
 GRID SOLUTIONS SAS
 GROUPE DE PREVENTION
 GRTGAZ
 IFSTTAR
 INERIS
 INSTITUT DE SOUDURE INDUSTRIE
 INTERTEK CERTIFICATION France
 IRSTEA
 ITERG
 LABAC - LABO DE L'ILL
 LABORATOIRE BIOCENTRE
 LABORATOIRE CERBA
 LABORATOIRES POURQUERY
 LABOSUD
 LBM BIOFRANCE
 LBM CAB
 LBM DES HUEP - AP-HP
 LBM EVOLAB
 LBM SELAS BIOAXIOME
 LCIE
 LCPP
 LNE
 LRQA FRANCE SAS
 LSTI SAS
 MAZARS SAS

MIRION TECHNOLOGIES (CANBERRA) SAS
 MORIN-OCdS
 NESTLE FRANCE NQAC Cergy
 NOVABIO
 OPQIBI
 PREVENCO
 PROBIOQUAL
 QUAESRES - QUALIPROPRE
 QUALIBAT
 QUALICONSULT
 QUALIFELEC
 QUALISPORT
 QUALIT'EnR
 QUALITY PARTNER SAS
 QUALTECH SAS
 RATP
 RESEAU CTI
 SARL CLOAREC
 SAUR
 SCP des Drs BLOGET et DECLERCK
 SECOPREV SARL
 SELARL CANARELLI COLONNA FERNANDEZ
 SELAS BARLA
 SELAS BIOLAB AVENIR
 SELAS BIO-LAM-LCD
 SELAS EIMER
 SELAS EX
 SELAS L'ABO+
 SELAS LABOMAIN
 SELAS LABORATOIRE ANALYSEO
 SELAS LABORATOIRE BIOMER
 SELAS LABOSUD GARONNE
 SELAS LABOSUD PROVENCE BIOLOGIE
 SELAS LBMMS NOVABIO
 SERVICE COMMUN DES LABORATOIRES
 SGS FRANCE - LAB. DE ROUEN
 SGS ICS
 SILLIKER SAS - MERIEUX NutriSciences
 SNIPF CERTIFICATION
 SOCOTEC
 SOCOTEC CERTIFICATION FRANCE
 SOPEMEA
 SUD LOIRE PREVENTION SARL
 SYPREV
 TRESICAL SA
 VIVAUTO PL



Membres de l'association

Groupements professionnels d'entités recourant à l'accréditation

AFEP
AFG
AGRI CONFIANCE
AIMCC
CNOM
CNPAT - CONSEIL NATIONAL
PROFESSIONNEL DES PATHOLOGISTES
COMITÉ DES CONSTRUCTEURS
FRANÇAIS D'AUTOMOBILES
CONSEIL NATIONAL DES ACHATS
CPME
EDF - LAB PARIS - SACLAY
FEDERATION FRANCAISE DES METIERS
DE L'INCENDIE

FEDERATION HOSPITALIERE DE FRANCE
FFB (Fédération Française du Bâtiment)
FFLOEI
FIEEC
FIM
FNTF
GIFAS
IFS MANAGEMENT
MEDEF
SIDIV
UNICANCER
UNION DES ENTREPRISES DE PROXIMITE
UNION DES INDUSTRIES CHIMIQUES

Représentants d'intérêts publics

AFOC
ASSOCIATION LEO LAGRANGE
ASSOCIATION ROBIN DES BOIS
CNAFC
COLLEGE FRANCAIS DE METROLOGIE
DIRECTION GENERALE DES ENTREPRISES
DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
HAUTE AUTORITE DE SANTE
MINISTERE DE LA SANTE - DGS
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
MINISTERE DE L'ECOLOGIE & DE LA
TRANSITION SOLIDAIRE
MINISTERE DE L'ECONOMIE (DGCCRF)
MINISTERE DE L'INTERIEUR
SOCIETE FRANCAISE DE BIOLOGIE
CLINIQUE

Membres associés

12345 ETOILES DE FRANCE
AEROMETROLOGIE
AFIAP
AFITE
AFNOR GROUPE
AIR LIQUIDE INSPECTION ET SERVICES
AIRBUS DEFENCE AND SPACE
AMMER JEAN-FRANCOIS
APITI
BIO QUALITE
BIOESTEREL
BRGM - Direction des Laboratoires
BUREAU VERITAS CPS France
CALEDONIENNE DES EAUX
CEKAL ASSOCIATION
CEMAFROID SAS
CENTRE HOSPITALIER D'ARRAS
CEP INDUSTRIE
CEPRAL
CIEP - CENTRE INTERNATIONAL D'ETUDES
PEDAGOGIQUES
CNAM LCM
CTE SAS
DGA Techniques Terrestres

DYOMEDEA - NEOLAB
E2M
ECOCERT ENVIRONNEMENT
EGIS STRUCTURES ET ENVIRONNEMENT
ENDRESS et HAUSER
EUROFINS LABAZUR RHONE ALPES
EVE RISQUES INDUSTRIELS
GALYS SAS
GIE LABILAIT
GINGER CATED
GMS INTERVENTIONS
INOVALYS
INRA
INTER-CALIBRATION
ISOKEYS
ITRON FRANCE
JOEL KARECKI
KOLOPP
LABORATOIRE COLARD
LABORATOIRE LXBIO
LABORATOIRE VIALLE
LABORATOIRES ANIOS
LBM DUBET
LCI - CF&R

MEDILAB66
METROVALI
Monsieur Jean-Charles DUGIMONT
NORD BIOLOGIE
ORDRE NATIONAL DES PHARMACIENS
SECTION G
POLE LABORATOIRE BIOLOGIE PATHOLOGIE
POLE VERIFICATION
QSE PARTNER
ROCHE DIAGNOSTICS FRANCE
SAGEMCOM BROADBAND SAS
SELARL DE BIO. MEDICALE SAMBOURG
SELAS ASTRALAB
SELAS BIOCLINIC
SELURL ROULLAND DAVIDOU
SILEBAN
SOCIETE DES PETROLES SHELL
TESTO INDUSTRIAL SERVICES
THIERRY COTE
TRAPIL
UTAC
VALAB
VISKALI ACC
ZWIBEL SAS



Comités de section

Laboratoires

Président : Marc HIMBERT

Organismes accrédités	Guislain BAVELARD Caroline CHMIELIEWSKI Pierre CLAUDEL François FARGE Alain HOCQUET Pascal LAUNEY Nicole MAURICE	CERIB LCPP - DSQ CETIAT APAVE SA FCBA Institut Technologique LNE SILLIKER SAS - Merieux NutriSciences
Groupements professionnels d'entités recourant à l'accréditation	Patrice BARRÉ Alain BONNET Michel CORDONNIER François DAUBENFELD Valéry LAURENT	LEGRAND ATILH ENEDIS - Direction Technique - Département Expertise, Matériels et Relations Fournisseurs PSA Groupe Fédération Française du Bâtiment - Direction des affaires techniques - Département Normalisation
Représentants d'intérêts publics	Clara ALBERGARIA PACHECO Olivier CALVEZ Francis CHATELAIN Marielle FAYOL Marina LE LOARER-GUEZBAR	Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation - Direction Générale de l'Alimentation Ministère du Travail - Direction Générale du Travail - Bureau des risques chimiques, physiques et biologiques Ministère de l'Economie et des Finances - Direction Générale des Entreprises - Bureau de la Métrologie Ministère de la transition écologique et solidaire - Direction de l'Eau et de la Biodiversité
Personnalités qualifiées	Marc HIMBERT	Conservatoire National des Arts et Métiers
Participant à titre consultatif	Maguelonne CHAMBON	LNE

Certifications

Président : Olivier DOYEN
Vice-Président : Yves BOUHIER

Organismes accrédités	Katia CHAMBERT Laurent DAHMANI François FARGE Philippe FUSILLER Bernard LESPRIT Jacques MATILLON Yves MOLY	ECOCERT SA AFNOR CERTIFICATION APAVE CERTIFICATION SGS ICS INTERTEK Certification France BUREAU VERITAS CERTIFICATION DEKRA Certification
Groupements professionnels d'entités recourant à l'accréditation	Olivier DOYEN Caroline BÉGUÉ Franck GAMBELLI Yannick ONFROY	FIEEC / HAGER ELECTRO SAS FFMI (Fédération Française des Métiers de l'Incendie) UIMM (Union des industries et métiers de la métallurgie) GRTgaz
Représentants d'intérêts publics	Robert AELION Yves BOUHIER Laurent CADIOU Emilie FOTI Marianne KOSZUL Sébastien REMY	CNAFC / AFC Association Française des Ingénieurs et Techniciens de l'Environnement (AFITE) Ministère de la Transition écologique et solidaire - DGEC Ministère de l'Economie et des Finances - Direction Générale des Entreprises (DGE) Ministère du Travail - DGT Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation - DGAI



Comités de section



Santé Humaine

Président : Bernard GOUGET

Vice-Président : Alain SUIRO

Organismes accrédités	Jean CANARELLI Anne GRUSON Elisabeth GUIBOURGE Ivan MONNERET Philippe PIET Henri PORTUGAL Brigitte SAVIE Marie-Hélène TOURNOYS Michel VAUBOURDOLLE	LBM CANARELLI - COLONNA DE CINARCA - FERNANDEZ CH ARRAS LBM LABOSUD PROVENCE BIOLOGIE LBM LABOSUD-OC BIOLOGIE LBM BIOCENTRE LABORATOIRES D'ANALYSES LBM DE L'AP-HM LBM BIO + LBM CH BETHUNE LBM DU GH HUEP DE L'AP-HP
Groupements professionnels d'entités recourant à l'accréditation	Catherine BLIEM-LISZAK Romain BOIDIN Francis CHATELAIN Marie-Christine COPIN Bernard GOUGET Jean-Luc THOMAS	Etablissement Français du Sang (EFS) UNICANCER Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques (CNAFC) Conseil National des Pathologistes Fédération Hospitalière de France (FHF) Conseil Départemental de l'ordre des médecins de la ville de Paris
Représentants d'intérêts publics	Denis Jean DAVID Marianne DESCHENES Catherine GUICHARD Françoise MERLET	Haute Autorité de Santé (HAS) Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé (ANSM) Direction Générale de la Santé (DGS) Agence de la Biomédecine (ABM)
Personnalités qualifiées	Pascale BLANGARIN Thierry COTE Jean-Charles DUGIMONT Alain SUIRO	Syndicat de l'Industrie du Diagnostic In Vitro (SIDIV) Bio Qualité
Membre à titre consultatif	Vincent DELATOUR	Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE)



Inspection

Président : Dominique RAIN

Vice-Président : Pascal LEMOINE

Organismes accrédités	M. BOURRIER M. CAYZAC M. FONTAN Mme JAYLES* M. MICHEL Mme NENNER M. NURY M. PEINAUD	VIVAUTO PL Groupe de Prévention Cabinet FONTAN ASAC BUREAU VERITAS SA APAVE ACRITEC SOCOTEC
Groupements professionnels d'entités recourant à l'accréditation	M. CHABROUX M. ERHEL M. GAMBELLI M. LEMOINE	FIEEC Association Française du Gaz Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM) Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP)
Représentants d'intérêts publics	M. GUILLOU Mme MAILLARD M. PIEYRE M. TEPHANY M. VAN MARIS	Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation Ministère du Travail Ministère de la Transition écologique et solidaire Ministère de l'Intérieur Ministère de l'Economie et des Finances – DGE (MEF/DGE/Bureau de la Métrologie)
Personnalités qualifiées	M. THIBAUT	Consultant indépendant

* Membre avec voix consultative



Résultats financiers en K€

Bilan

Actif	Bilan 31/12/17	Bilan 31/12/18
Immobilisations brutes	9 684	10 675
Amortissements	-5 659	-6 455
Immobilisations nettes	4 025	4 220
Créances clients et comptes rattachés	6 523	7 146
Provisions clients	-107	-174
Créances clients	6 416	6 972
Autres créances	1 560	1 105
Valeurs mobilières de placement	1 832	1 735
Disponibilités	3 329	4 386
Charges constatées d'avance	713	758
Ecart de conversion actif	-	-
TOTAL	17 875	19 176

Passif	Bilan 31/12/17	Bilan 31/12/18
Fonds social	6 418	7 336
Résultat de l'exercice	918	976
Provisions pour risques & charges	122	152
Emprunts et dettes financières	210	45
Provisions pour risques financiers	-	-
Dettes fournisseurs et compte rattachés	5 570	5 844
Dettes sociales, fiscales et autres	4 626	4 769
Produits constatés d'avance	11	54
Ecart de conversion passif	-	-
Total	17 875	19 176

Compte de résultats

Charges	Exercice 2017	Exercice 2018
Charges de personnel (yc restaurant d'entreprise, formation continue, taxes sur salaires, déduction CICE)	11 877	12 173
Rémunération des évaluateurs	11 593	12 525
Frais de missions	3 048	3 470
Frais de fonctionnement	4 036	4 384
CET (CVAE et CFE)	276	295
Sous-total	30 830	32 846
Dotations aux amortissements	835	823
Dotations aux provisions pour dépréciation créances	46	90
Dotations aux provisions pr risques et ch d'exploitation	67	30
Dotations aux provisions pour risques financiers	10	6
Dotations aux provisions pour charges exceptionnelles		
Pertes sur créances irrécouvrables	38	20
Charges financières	9	3
Charges exceptionnelles	6	
Impôts sur les sociétés	277	352
Résultat de l'exercice (bénéfice)	918	976
Total	33 037	35 146

Produits	Exercice 2017	Exercice 2018
Redevances	9 068	9 321
Accréditation (audits, études préliminaires, examen des actions correctives)	20 197	21 685
Autres (frais de missions, développements...)	2 956	3 330
Cotisations	116	119
Sous-total	32 336	34 456
Conventions avec les ministères	295	273
Reprise sur provision pour dépréciation de créances	41	23
Reprise sur provisions pour risques et charges et transfert de charges d'exploitation	237	285
Reprise sur provisions pour risques et charges financières	4	10
Reprise sur provisions pour risques et charges exceptionnelles		
Produits financiers	79	43
Produits exceptionnels	45	56
Total	33 037	35 146



Ce document est édité par le service
Communication/Promotion du Cofrac.
Juin 2019.

Cofrac
Service Communication/Promotion
52 rue Jacques Hillairet
75012 Paris

Tél. : +33 (0)1 44 68 53 18
Email : julie.petrone-bonal@cofrac.fr

Conception : 64°nord
Photo de couverture : Luca Bravo - Unsplash

ISSN 2550-8296





Une histoire de confiance



Cofrac
52 rue Jacques Hillairet
75012 Paris



Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20
www.cofrac.fr



[linkedin.com/company/cofrac](https://www.linkedin.com/company/cofrac)



[youtube.com/c/CofracFrance](https://www.youtube.com/c/CofracFrance)



twitter.com/cofrac_officiel